

PLAISIR A MANGER ET SATISFACTION POUR SES REPAS

**Isabelle Maître¹, Nathalie Bailly²,
Virginie Van Wymelbeke³ & Claire Sulmont-Rossé⁴**

¹ LUNAM Université, Groupe ESA, UPSP GRAPPE, Angers, France

² Université François Rabelais, Dpt de Psychologie, Psychologie des âges de la vie, Tours, France

³ CHU, Unité de Recherche Service de médecine gériatrique, F-21000 Dijon, France

⁴ Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation, INRA, CNRS, Université de Bourgogne, Dijon, France

Dans le cadre de l'enquête AUPALESENS, quatre groupes de personnes âgées de plus de 65 ans ont été interrogés : 289 personnes vivant à domicile et ne bénéficiant d'aucune aide ; 74 personnes vivant à domicile et bénéficiant d'une aide ne concernant pas l'alimentation (ménage, toilette...) ; 101 personnes vivant à domicile et bénéficiant d'un aide pour les courses, la préparation des repas ou d'un service de portage de repas à domicile ; et 95 personnes vivant en maison de retraite.

Parmi les questions posées, une série de questions portaient sur le plaisir à manger en général (« Vous pensez que manger est toujours source de plaisir » ; « C'est important pour vous de manger des plats savoureux aussi bien en semaine que durant les weekends ») tandis que d'autres questions portaient sur la satisfaction des personnes pour leurs repas actuels : les personnes devaient noter leurs repas sur une échelle allant de « Je n'aime pas du tout » à « J'aime beaucoup ».

Les résultats ont montré que le plaisir à manger restait le même quelque que soit le niveau de dépendance ($F=2.28$; $p=.08$), la satisfaction pour les repas consommés diminuait significativement avec le degré de délégation des activités culinaires à un tiers ($F=45.90$; $p<.001$). Ces résultats soulignent l'importance de développer une offre alimentaire respectant à la fois les besoins nutritionnels mais aussi les attentes sensorielles et les habitudes alimentaires des personnes âgées dépendantes pour leur alimentation.

Cette recherche été réalisée dans le cadre du programme AUPALESENS financé par l'Agence Nationale de la Recherche en France [ANR-09-ALIA-011-02]. Cette recherche a également été soutenue par le Conseil Régional de Bourgogne [PARI Agral 1] et par le Fond Européen pour le Développement Economique Régional [FEDER].

